

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VENANSAULT

## AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL  
aura lieu à la Mairie

**Le mercredi 8 mars 2023 à 20h30**

**A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :**

- Comptes Financiers Uniques
- Subventions 2023
- Conventions OGEC école Louis Chaigne et Familles Rurales
- Taux des taxes foncières
- Budgets primitifs 2023
- Demandes de subventions au titre du Fonds Vert
- Participation au titre de l'extension de la maison médicale
- Election d'un membre du CCAS et du CA de Ven'ensemble
- Reprise du fonds de commerce Les Toqués et mise en location gérance
- Cession de terrain lotissement le Plessis
- Avis sur le projet de périmètre délimité des abords de l'abbaye des Fontenelles
- Convention de maîtrise d'œuvre pour les projets de liaisons douces
- Cession de la parcelle AI 331
- Adoption du PLH (programme local de l'habitat)

En Mairie, le 1<sup>er</sup> mars 2023

Laurent FAVREAU  
Maire de Venansault

